

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Gas - OXYGEN

N° CAS: 7782-44-7
N° Index: 008-001-00-8
N° CE: 231-956-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produit de soudage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Messer Eutectic Castolin S.A.R.L.	MEC Holding GmbH
Rue:	22, avenue du Québec	Messer-Platz 1
Lieu:	F-91958 COURTABOEUF CEDEX	D-65812 Bad Soden
Téléphone	+ 33 (0) 169 82 69 82	+49 (0) 6196 7760-555
Téléfax	+ 33 (0) 169 07 07 58	+49 (0) 6196 7760-561

Verantwortlich für das Sicherheitsdatenblatt: sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Catégories de danger:

Gaz comburant: Ox. Gas 1

Gaz sous pression: Gaz comprimé

Mentions de danger:

Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger
Pictogrammes: GHS03-GHS04

**Mentions de danger**

H270 Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

Donnée non disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Poids moléculaire: 32

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS		
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
231-956-9	Oxygène	100 %
7782-44-7		
	Ox. Gas 1, Compressed gas; H270 H280	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

Mentions de danger

H270 Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Comburant.

Risque d'explosion

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Donnée non disponible.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Donnée non disponible.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

SDS 05983

Gas - OXYGEN

Consignes pour une manipulation sans danger

Observer mode d'emploi.

Préventions des incendies et explosion

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas pulvériser vers une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Indications concernant le stockage en commun**

Tenir à l'écart des matières combustibles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection des mains

Gants en cuir

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Chaussures de protection.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Gaz comprimé
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
Point de fusion:	- 219 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	- 183 °C
Point d'éclair:	n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	0,039 g/L

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

SDS 05983

Gas - OXYGEN

10.1. Réactivité

Donnée non disponible.

10.2. Stabilité chimique

Donnée non disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4. Conditions à éviter

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

10.5. Matières incompatibles

Matières inflammables., Réagit au contact des réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

L'inhalation continue de concentrations supérieures à 75% peut provoquer nausée, vertiges, difficultés respiratoires et convulsions. (> 75 %)

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Donnée non disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 1072

14.2. Nom d'expédition des Nations

OXYGÈNE COMPRIMÉ

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le

2

transport:

SDS 05983

Gas - OXYGEN

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.2+5.1



Code de classement:

1O

Quantité limitée (LQ):

0

Catégorie de transport:

3

N° danger:

25

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

UN 1072

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

OXYGÈNE COMPRIMÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.2+5.1



Code de classement:

1O

Quantité limitée (LQ):

0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

UN 1072

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

OXYGEN, COMPRESSED

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2.2

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.2+5.1



Quantité limitée (LQ):

0

EmS:

F-C, S-W

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:

UN 1072

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

OXYGEN, COMPRESSED

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2.2

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.2+5.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

200

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

75 kg

SDS 05983

Gas - OXYGEN

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 200
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non
L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Chapitre: 2, 3

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H270 Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)